



Adveniat regnum tuum
Dieu protège la France!

Dimanche 5 juillet. — PRÉCIEUX SANG

Paris, 3 juillet 1914

La journée

Le Conseil supérieur de la défense nationale s'est réuni, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Vendredi, la Chambre a poursuivi la discussion des élections contestées.

La foudre, qui a causé nombre d'accidents, a tué, au polygone de Bourges, un caporal et blessé plusieurs soldats.

Les corps de l'archiduc et de la duchesse sont arrivés à Vienne jeudi, à 10 heures du soir. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui.

La police de Vienne redoute de nouveaux attentats. C'est pourquoi Guillaume II n'est pas venu.

Cabrinovitch a avoué son complot avec Prinsip. Il a reconnu avoir agi par nationalisme et non pas pour obéir à de prétendues idées anarchistes. C'est un officier de l'état-major serbe qui lui a procuré la bombe dont il s'est servi.

De nouvelles manifestations contre la Serbie ont eu lieu à Vienne. A Belgrade, l'opinion publique proteste.

Le prince de Wied songe enfin à prendre le seul parti raisonnable : abdiquer.

Les pourparlers en vue du rétablissement de la paix ont commencé entre huestistes et carnalistes.

La Chambre des Communes anglaises a diminué le taux de l'impôt sur le revenu qui est impopulaire.

On annonce la mort, à Londres, du célèbre homme d'Etat anglais, Joseph Chamberlain, qui fut partie d'abord des deux Cabinets Gladstone, secrétaire aux Colonies, ensuite, dans le Cabinet Salisbury. Sa politique amena la guerre avec le Transvaal. Depuis quelques années, il s'était retiré de la politique. M. Chamberlain avait 78 ans.

Un maire est condamné pour avoir fait servir le bancard de l'église à un enterrement civil

Le 19 février dernier, M. Brunet, maire de Chamblay, faisait servir le bancard mortuaire qui se trouvait dans l'église, puis, après en avoir fait usage pour un enterrement civil, le mettait en dépôt dans sa maison. Le procureur de la République a poursuivi M. Brunet, et le tribunal a condamné par défaut M. Brunet, maire, à tous les frais du procès à titre de dommages-intérêts, pour le préjudice moral causé au desservant, et a fait défense à M. Brunet de se servir à l'avenir, pour un enterrement civil, du bancard, sous peine d'une amende de 5 francs par contravention constatée.

Défendons-nous

Devant le tribunal correctionnel de Montpellier est venu le procès intenté par un missionnaire, le P. Cyrille, au sieur Marius Bouillon, maître de Villeneuve-la-Magnolonne, et à plusieurs habitants de cette commune, qui, au cours d'une fête de la Mi-Carême, avaient organisé une cavalcade dans laquelle figurait un mannequin représentant un ecclésiastique. C'est pour cet outrage public à sa dignité de prêtre que le P. Cyrille avait intenté ces poursuites et réclamé 2000 francs de dommages-intérêts. La Cour a été mise en délibéré. Elle avait attiré un grand nombre de habitants de Villeneuve. (D. P.)

Un héros

Il suffit de prononcer le nom du marquis de Morès pour évoquer aussitôt une physionomie éminemment française, une figure de race et l'une des plus attachantes de notre époque. La noble carrière et la fin héroïque de ce brave parmi les braves, tombé à 38 ans, est parfaitement racontée dans le numéro des Contemporains qui paraît cette semaine.

Abonnement : un an, 6 francs ; le numéro, 0 fr. 40. Spécimen gratuit sur demande. Maison de la Bonne Presse, 6, rue Bayard, Paris, VIII.

Ceux qui pleurent

La lecture de journaux européens est en ce moment-ci fort instructive. L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand provoque, en effet, dans toute l'Europe, par derrière les témoignages officiels de réprobation, des sentiments plus intimes et plus vrais dont il n'est pas impossible de recueillir l'aveu détourné. Certains cachent à peine leur satisfaction ; d'autres sanglotent et se désolent.

En général, les orthodoxes, les franc-maçons et, dans un autre ordre d'idées encore, les Italiens et les Hongrois ne sont pas très fâchés de la disparition de l'archiduc. Je ne crois guère à l'hypothèse de M. Deloncle qui rejette sur les pangermanistes l'initiative du complot, mais je ne serais pas surpris qu'on y trouvât impliqués, outre des Serbes et des orthodoxes, quelques-uns de ces franc-maçons orientaux qui ont à Belgrade pour quartier général. La secte emploie tous les outils, tous les ouvriers, et ses moyens d'action vont du nationalisme à l'anarchie.

Mais laissons à leur joie peu décente les profiteurs de l'assassinat. Tournons-nous vers la foule gémissante qui perd dans l'archiduc un vengeur ou un gardien.

Voici d'abord les catholiques du monde entier, et surtout ceux de la double monarchie. En véritable croyant, l'archiduc était convaincu qu'un Etat sans religion est voué au désordre et à la ruine. Combien ces réflexions devaient, chez lui, prendre de force au spectacle de la monarchie apostolique, ce mariage de races et de nationalités, qui manque de l'assiette où repose la plupart des Etats modernes ! Qui pouvait en maintenir l'équilibre et la cohésion sinon le catholicisme ? Et c'est bien dans le catholicisme que l'archiduc cherchait le ciment indispensable à la perpétuité de l'Etat austro-hongrois. Il en exaltait les vertus civilisatrices, en propagait la bienfaisance au dedans comme au dehors de l'empire. C'est dans le catholicisme qu'il choisissait volontiers son point de vue sur l'Europe contemporaine, avec une lucidité merveilleuse qu'aucun autre prince peut-être n'a égale.

Les catholiques ne sont pas les seuls à déplorer qu'un esprit aussi grandiose n'ait pas eu le temps de réaliser ses desseins. Les conservateurs perdent en lui un adepte résolu, consciencieux et éclairé. Peu nombreux, trop peu nombreux sont aujourd'hui les hommes d'Etat et même les hommes politiques qui sachent que le conservatisme n'est qu'un des noms de la vérité. Ceux qui s'en déclarent les tenants prennent trop souvent une attitude résignée vouée à la brimade et aux défaites. Ils manquent de cette fierté conquérante, de cette sûreté qui impressionne l'adversaire, de ce vouloir conscient de son but, de sa force et de ses moyens. L'archiduc, lui, appartenait à la lignée des grands observateurs dont l'histoire enregistre de nombreuses restaurations. Il avait les magnifiques restaurations. Il avait le suprême sauvegarder du peuple menacé par les démagogues destructeurs. Il savait qu'à la mort, il faudrait opter entre la vie qui dure et qui conserve et la mort qui se cache derrière le nom spécieux de progrès et d'innovation sociale. Son optique était fautive, et ce serait suivi les conséquences. Il eût assuré suivi les conséquences. Il eût assuré suivi les conséquences.

Passons à d'autres victimes moins intéressantes. Je veux parler de l'Albanie, telle que la Conférence de Londres l'a fabriquée, informée et peu viable, ainsi que du prince de Wied, lequel présida à sa disparition gr. Les dépêches n'ont certanement pas menti en assurant que la consigna s'était répandue à Durazzo au reçu de la nouvelle fatale. Le prince de Wied, se voit privé de son inventeur, de son garant. C'est, en effet, par ses intrigues auprès de l'archiduc François-Ferdinand que la princesse de Wied avait réussi à faire poser sur la tête de son mari la couronne qui lui va si mal. Sans l'archiduc qui lui prêtait un peu de force et un semblant de prestige, le prince de Wied n'est plus qu'une marionnette. C'est sans doute la réflexion que s'est faite Prek Bib Doda. Elle l'a ramené jusqu'à Alessio.

Beaucoup plus à plaindre sont les Croates. Par la mort de l'archiduc, ils sont atteints en leur double qualité de Slaves du Sud loyalistes et de catholiques. On sait qu'un des projets les plus suggestifs de François-Ferdinand consistait à substituer au dualisme austro-hongrois un trilateralisme austro-hongrois. Il comptait créer avec les Polonais, les Tchèques et les Croates, un troisième royaume qui se serait adjoint aux deux qui existent. Ce projet blessait vivement les Hongrois, mais il ravivait les Croates qui, soumis au joug tyrannique de Budapest, n'aspirent depuis plus de soixante ans qu'à s'en dégarer. Si l'archiduc avait vécu, il aurait fait des Croates, dans le sud de l'empire, le

sond autour duquel toute sa politique réformatrice aurait tourné. Il les aurait affranchis de la tutelle ignominieuse des Serbes de Bosnie et des Italiens d'Istrie à laquelle les soumet l'orgueil magyar. Il les aurait arrachés au savant émiettement provincial et électoral auquel les condamne le machiavélisme de Budapest. Slaves catholiques et loyaux, leur aurait enfin permis de prendre figure de peuple pour devenir les conducteurs des autres jougo-slaves depuis la Carinthie jusqu'au Monténégro.

Au lieu de ces brillantes perspectives, revanche de leurs malheurs immérités, les Croates n'ont plus devant les yeux, au mieux aller, que la continuation de leur servage hongrois, bien heureux si le démembrement de l'empire ne les fait pas passer sous la rude souveraineté des Serbes qu'ils détestent, dans un avenir plus ou moins proche.

Oui, ce sont eux les plus plaindre dans ce drame. Ils perdent tout avant d'avoir rien gagné.

Pauvre race et infortunée ! Puisse la grande presse catholique se souvenir de leur misère et de leurs espoirs !

UN TOUCHANT TÉLÉGRAMME

Les enfants de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg sont les lecteurs du Noël et de l'Étoile Noëlliste. Le directeur du Noël leur ayant témoigné sa sympathie, en a reçu le télégramme suivant :

Château de Solimetz, 29 Juin.
Très touché de votre sympathie et des prières, je vous demande de les continuer pour nos chers parents et pour nous.

Prétentions d'instituteur

M. l'abbé Lepas, curé de La Colombe (Manche), s'élève depuis quatre ans une lutte vaillante pour obtenir le retrait d'un manuel interdit par les évêques, mais aux vains des enfants de l'école laïque. L'école a été désertée. Ce succès valut à M. l'abbé Lepas un premier procès, mais survint une annulation. Alors l'instituteur l'attaqua devant le tribunal de Sa int-Lô. Lui demandant des dommages-intérêts pour la maladie morale et physique dont il souffre depuis plus de trois ans et dont la lutte a été la cause. Le tribunal a rendu son jugement. M. l'abbé Lepas est l'auteur du Bulletin paroissial, mais il fut docteur en droit, ce qui n'est pas prouvé qu'il soit l'auteur d'aucun des articles de polémiques parus dans la Croix de Coutances et de Saint-Lô. Le tribunal a condamné M. l'abbé Lepas à payer à l'instituteur et dont il serait, d'après celui-ci, responsable ; M. Guillo, juge, est commis pour recevoir tous les éléments de preuves.

La nouvelle tenue de nos soldats

Au cours de la séance de la Commission de l'armée, M. Messimy a présenté aux membres de la Commission deux soldats revêtus de l'uniforme transformé : l'un portait la tenue de l'infanterie de ligne, l'autre la tenue des chasseurs à pied. L'uniforme, d'un drap nouveau, ne comportait aucune modification importante de coupe, il se compose toujours d'une tunique, d'un pantalon aux angles du col et portant le numéro en rouge plus le col droit, mais un col rabattu tel qu'il a été expérimenté déjà dans quelques régiments. Les épaulettes de couleur bleu foncé sont aux angles du col et portent le numéro en rouge plus le col droit, mais un col rabattu tel qu'il a été expérimenté déjà dans quelques régiments. Les épaulettes de couleur bleu foncé sont aux angles du col et portent le numéro en rouge plus le col droit, mais un col rabattu tel qu'il a été expérimenté déjà dans quelques régiments.

Le procès de Mme Caillaux

M. le conseiller Albouy, qui doit présider les débats du l'affaire d'assassinat de M. Caillaux, se rendra, demain après-midi, à la prison Saint-Lazare où l'interrogera trois accusées, parmi lesquelles Mme de Caillaux. Il s'agit, on le sait, d'un simple interrogatoire qui ne peut donner lieu à aucune procédure que d'identité. C'est de cinq jours pendant lequel Mme Caillaux pourra se pourvoir en cassation devant la Cour d'assises, saisi par le procureur général de la Chambre des mises en accusation. Elle sera également avisée de son droit de se pourvoir en cassation devant la Cour d'assises, saisi par le procureur général de la Chambre des mises en accusation. Elle sera également avisée de son droit de se pourvoir en cassation devant la Cour d'assises, saisi par le procureur général de la Chambre des mises en accusation.

LES ROMANS A 20 CENTIMES

Vient de paraître le n° 47
L'Usurpateur
par Gaspard de Wode

CETTE

Après le drame de Serajevo

Une composition sur le patriotisme
L'antipatriotisme n'est pas, heureusement, entré dans toutes nos écoles primaires ou secondaires. Nous en trouvons la preuve dans un des trois sujets de composition française qui ont été données aux candidats du baccalauréat et de l'enseignement secondaire (première partie), dans l'Université de Toulouse :

« Vous définirez les principaux sentiments qui forment l'amour de la patrie ; vous en direz le souvenir des souffrances et des gloires communes, le respect de l'idéal national et l'admiration pour les œuvres artistiques et littéraires qui l'ont imposé au monde. »

« Cependant, on eût aimé voir entrer dans ces sentiments l'amour d'un passé dont la France peut être fière, et l'admiration pour l'Eglise, ses moines, ses grands évêques, ses saints qui ont formé la France comme les abeilles construisent leur ruche. Quand on en sera arrivé à là... »

Monte et infamie

Parmi les écoles que les tyranniques de la France viennent de fermer, celle de la rue Domremy, dans le XIII^e arrondissement à Paris, mériterait d'être mise à l'honneur du jour pour les éminents services qu'elle a rendus à la classe populaire. Fondée en 1882, par de généreux bienfaiteurs, elle n'a jamais compté moins de 400 élèves. Des maîtres habiles autant que dévoués font de ces fils d'employés et d'ouvriers des hommes instruits et des chrétiens convaincus capables de gagner leur vie honorablement en se rendant utiles au pays.

Sous du Calvaire d'Orléans

Un ami nous écrit d'Angers :
« Vous n'avez pas vu toute l'astuce de Malvy. Il ferme la Congrégation des Calvairiennes d'Orléans. La maison-mère est dans cette ville. Du moment qu'elle est dissoute, toutes les dépendances sont détruites et mises en vente par le liquidateur : Angers, La Capelle-Marival, Landerneau, Machecoul, Poitiers et Vendôme. Heureusement que la Congrégation a une maison florissante en Belgique et une autre à Jérusalem, où elles font aimer la France. Mais que dire d'un gouvernement qui est obligé d'avouer et de proclamer ses services de nos missionnaires et qui les traque au dedans ! »

Question de mode

La mode varie selon les latitudes, mais on la trouve partout. Ainsi le montre cette correspondance envoyée de Kasongo (Congo belge) à un journal de Belgique :
« Nos paroliers, sous leur peau noire, ne sont pas exempts d'une pointe de vanité. Un d'entre eux, entre d'autres dans une tenue d'européen, un chapeau de paille, des chaussures et des souliers neufs, mais, pour faire voir toutes ses richesses, il a juché sur son épaule un parapluie avec une seconde paire de souliers neufs, juchés à la pointe. Heureusement que l'acquisition d'un bon parapluie, pour sa femme, sans doute ; mais aujourd'hui, il renverse les rôles. C'est lui qui revêt le bon jupon couleur crème ; il se fait faire un complet de marche de façon à faire oublier le précédent vêtement autour de lui, ce qui fait penser involontairement aux criminels d'antan. Un autre a des bas, mais pas encore de souliers ; n'importe, il marche à ses bas, en attendant que vienne le reste. L'allemand, personne ne pense à rire de ces originalités, car la critique est la connue ici ; chacun s'habille à sa mode ; celui-ci a des souliers et des bas, mais pas encore de souliers ; n'importe, il marche à ses bas, en attendant que vienne le reste. L'allemand, personne ne pense à rire de ces originalités, car la critique est la connue ici ; chacun s'habille à sa mode ; celui-ci a des souliers et des bas, mais pas encore de souliers ; n'importe, il marche à ses bas, en attendant que vienne le reste. »

La réponse aux détracteurs de la légion étrangère

Un ancien légionnaire, Rausch, était retourné dernièrement à Strasbourg. Arrêtié, il fut traduit devant le Conseil de guerre de la 30^e division et condamné à quarante-trois jours de détention et à l'obligation d'accomplir ensuite son service militaire au 78^e d'infanterie, en garnison à Orléans (Mayenne). Mardi dernier, un sergent du 78^e d'infanterie a cherché à sa sortie de prison pour le conduire dans son nouveau régiment ; mais à la gare de Strasbourg, profitant de l'embarras, Rausch prit la fuite et traversa à nouveau la frontière. Il vient de contracter, à Orléans, un engagement pour la légion étrangère.

Après le drame de Serajevo

Les aveux de Cabrinovitch établissent le complot

On mande de Serajevo à la Wiener Allgemeine Zeitung que Cabrinovitch a fait jeudi des aveux complets :
Il y a quelques semaines, il avait lu dans un café de Belgrade que l'archiduc viendrait à la fin de juin à Serajevo. Il montra le journal à Prinsip qui jouait aux cartes. Ils se retrouvèrent le lendemain dans un parc de Belgrade où ils décidèrent de se sacrifier à la patrie et ils résolurent de tuer l'archiduc, la duchesse de Hohenberg et leur suite.

On proteste à Belgrade

Belgrade, 3 juillet. — L'opinion publique de Belgrade a été profondément affectée par les déclarations de Prinsip, qui a avoué son rôle dans le drame de Serajevo. Les jeunes gens de Belgrade ont organisé une grande manifestation de protestation.

NOS DÉPÊCHES DE VIENNE

La police de Vienne redoute de nouveaux attentats

256 arrestations
De notre correspondant particulier :
Vienne, 3 juillet.
La présence de Guillaume II aux funérailles, annoncée quelques heures après la nouvelle de l'attentat, a été contremandée hier après-midi, sous prétexte d'une indisposition. A 4 heures l'avis était qu'il était ramplé par son frère le prince Henri de Prusse.

SERAJEVO — Endroit précis d'où fut jetée la bombe

Un serbo-hongrois qui avait déserté en 1909 et est aujourd'hui attaché au chef de l'état-major serbe et, simultanément, au secrétaire de l'association panserbe, la « Aarodna Abrona ». Pribicevitch les adressa au comitadji Cyganovitch, qui leur fit avoir six bombes et autant de revolvers, ainsi que du cyanure de potassium, afin qu'ils pussent le moyen de se suicider après l'attentat. Cabrinovitch et Prinsip trouvèrent à Belgrade un troisième compagnon, un étudiant, nommé Trike Grabes. Tous trois se rendirent séparément à Serajevo.

Les obsèques

L'arrivée à Vienne
Vienne, 3 juillet. — Le train spécial transportant les dépouilles mortelles de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse, sa femme, est arrivé, hier soir, à 10 heures, à la gare du Sud. L'archiduc héritier et le ministre de la Guerre, le chef d'état-major de l'armée, les hauts dignitaires, les généraux se tenaient sur le quai, ainsi que de nombreuses dames en grand deuil.

Question de mode

La mode varie selon les latitudes, mais on la trouve partout. Ainsi le montre cette correspondance envoyée de Kasongo (Congo belge) à un journal de Belgique :
« Nos paroliers, sous leur peau noire, ne sont pas exempts d'une pointe de vanité. Un d'entre eux, entre d'autres dans une tenue d'européen, un chapeau de paille, des chaussures et des souliers neufs, mais, pour faire voir toutes ses richesses, il a juché sur son épaule un parapluie avec une seconde paire de souliers neufs, juchés à la pointe. Heureusement que l'acquisition d'un bon parapluie, pour sa femme, sans doute ; mais aujourd'hui, il renverse les rôles. C'est lui qui revêt le bon jupon couleur crème ; il se fait faire un complet de marche de façon à faire oublier le précédent vêtement autour de lui, ce qui fait penser involontairement aux criminels d'antan. Un autre a des bas, mais pas encore de souliers ; n'importe, il marche à ses bas, en attendant que vienne le reste. L'allemand, personne ne pense à rire de ces originalités, car la critique est la connue ici ; chacun s'habille à sa mode ; celui-ci a des souliers et des bas, mais pas encore de souliers ; n'importe, il marche à ses bas, en attendant que vienne le reste. »

La réponse aux détracteurs de la légion étrangère

Un ancien légionnaire, Rausch, était retourné dernièrement à Strasbourg. Arrêtié, il fut traduit devant le Conseil de guerre de la 30^e division et condamné à quarante-trois jours de détention et à l'obligation d'accomplir ensuite son service militaire au 78^e d'infanterie, en garnison à Orléans (Mayenne). Mardi dernier, un sergent du 78^e d'infanterie a cherché à sa sortie de prison pour le conduire dans son nouveau régiment ; mais à la gare de Strasbourg, profitant de l'embarras, Rausch prit la fuite et traversa à nouveau la frontière. Il vient de contracter, à Orléans, un engagement pour la légion étrangère.

On proteste à Belgrade

Belgrade, 3 juillet. — L'opinion publique de Belgrade a été profondément affectée par les déclarations de Prinsip, qui a avoué son rôle dans le drame de Serajevo. Les jeunes gens de Belgrade ont organisé une grande manifestation de protestation.

NOS DÉPÊCHES DE VIENNE

La police de Vienne redoute de nouveaux attentats

256 arrestations
De notre correspondant particulier :
Vienne, 3 juillet.
La présence de Guillaume II aux funérailles, annoncée quelques heures après la nouvelle de l'attentat, a été contremandée hier après-midi, sous prétexte d'une indisposition. A 4 heures l'avis était qu'il était ramplé par son frère le prince Henri de Prusse.

SERAJEVO — Endroit précis d'où fut jetée la bombe

Un serbo-hongrois qui avait déserté en 1909 et est aujourd'hui attaché au chef de l'état-major serbe et, simultanément, au secrétaire de l'association panserbe, la « Aarodna Abrona ». Pribicevitch les adressa au comitadji Cyganovitch, qui leur fit avoir six bombes et autant de revolvers, ainsi que du cyanure de potassium, afin qu'ils pussent le moyen de se suicider après l'attentat. Cabrinovitch et Prinsip trouvèrent à Belgrade un troisième compagnon, un étudiant, nommé Trike Grabes. Tous trois se rendirent séparément à Serajevo.

Les obsèques

L'arrivée à Vienne
Vienne, 3 juillet. — Le train spécial transportant les dépouilles mortelles de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse, sa femme, est arrivé, hier soir, à 10 heures, à la gare du Sud. L'archiduc héritier et le ministre de la Guerre, le chef d'état-major de l'armée, les hauts dignitaires, les généraux se tenaient sur le quai, ainsi que de nombreuses dames en grand deuil.

Question de mode

La mode varie selon les latitudes, mais on la trouve partout. Ainsi le montre cette correspondance envoyée de Kasongo (Congo belge) à un journal de Belgique :
« Nos paroliers, sous leur peau noire, ne sont pas exempts d'une pointe de vanité. Un d'entre eux, entre d'autres dans une tenue d'européen, un chapeau de paille, des chaussures et des souliers neufs, mais, pour faire voir toutes ses richesses, il a juché sur son épaule un parapluie avec une seconde paire de souliers neufs, juchés à la pointe. Heureusement que l'acquisition d'un bon parapluie, pour sa femme, sans doute ; mais aujourd'hui, il renverse les rôles. C'est lui qui revêt le bon jupon couleur crème ; il se fait faire un complet de marche de façon à faire oublier le précédent vêtement autour de lui, ce qui fait penser involontairement aux criminels d'antan. Un autre a des bas, mais pas encore de souliers ; n'importe, il marche à ses bas, en attendant que vienne le reste. L'allemand, personne ne pense à rire de ces originalités, car la critique est la connue ici ; chacun s'habille à sa mode ; celui-ci a des souliers et des bas, mais pas encore de souliers ; n'importe, il marche à ses bas, en attendant que vienne le reste. »

La réponse aux détracteurs de la légion étrangère

Un ancien légionnaire, Rausch, était retourné dernièrement à Strasbourg. Arrêtié, il fut traduit devant le Conseil de guerre de la 30^e division et condamné à quarante-trois jours de détention et à l'obligation d'accomplir ensuite son service militaire au 78^e d'infanterie, en garnison à Orléans (Mayenne). Mardi dernier, un sergent du 78^e d'infanterie a cherché à sa sortie de prison pour le conduire dans son nouveau régiment ; mais à la gare de Strasbourg, profitant de l'embarras, Rausch prit la fuite et traversa à nouveau la frontière. Il vient de contracter, à Orléans, un engagement pour la légion étrangère.

Au Maroc

UN VIOLENT COMBAT A KHENIFRA
Le 29 juin, dès l'aube, la colonne Clauzel, renforcée par des éléments des colonnes Gros et Duplessis et comptant 7 bataillons, 4 batteries et 3 escadrons de cavalerie, quitta le camp de Khenifra et prit la direction du Nord-Est, vers El-Bardi, où d'importants contingents de Zaïan et de Chleuch étaient signalés. L'ennemi avait l'intention de couper nos communications avec les centres d'approvisionnement situés en arrière, dans la direction d'Ifran et d'Ito. Un vif combat eut lieu, qui dura la plus grande partie de la journée. L'ennemi